

Echos du COTA

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU COTA ASBL

**VALORISATION DES
COMPETENCES LOCALES**

JUIN 2010

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles | 3€

ECRIT PERIODIQUE | AUTORISATION DE FERMETURE 1000 BRUXELLES 1 | 1-1/240 | IMPRIMÉ À TAXE RÉDUITE



éditorial

Déformation professionnelle ?

EDITEUR RESPONSABLE COLETTE ACHEROY
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES
BELGIQUE

RÉDACTION STEPHANE BOULCH
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTS ROSE MARTINEZ
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISME FREDERIC PIRON
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO DE COUVERTURE ROBERT WALLIS /
PANOS PICTURES

FORMULES D'ABONNEMENT

ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]
ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [4 NUMEROS]
PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS,
VEUILLEZ CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONNÉES BANCAIRES

DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB
IBAN : BE730682 1270 4960
068-2127049-60

POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS
ENVOYER DE CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT
POSTAL INTERNATIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE
À COMPTE (FRAIS À VOTRE CHARGE)

COTA ASBL

7 RUE DE LA REVOLUTION
1000 BRUXELLES
BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

L'idée de consacrer un numéro de la revue à la question de la valorisation des compétences locales nous est venue suite à une mission d'appui réalisée en 2009 pour Ingénieurs sans Frontières France dans le cadre de la réflexion que l'ONG menait sur le rôle des ingénieurs du Sud et leur insertion dans les projets "Eau et assainissement"¹. Entre autres constats, ce travail a abouti à une remise en question de l'adéquation des formations mises à disposition des acteurs du Sud par rapport aux besoins de leurs pays. Derrière ce constat se cachent encore d'autres questions, concernant la responsabilité des programmes de coopération, et des ONG en particulier, dans la valorisation des potentiels des ressources locales.

Le hasard a voulu qu'alors que nous préparions ce numéro, le Service belge de l'Evaluation Spéciale de la coopération au développement rendait public le rapport final d'une évaluation réalisée l'année précédente sur les partenariats des ONG, orientée vers le renforcement des capacités. On relèvera que ce rapport juge trop peu fréquent le recours par les ONG belges à des prestataires locaux pour assurer la coordination régionale de leurs initiatives. Il est également souligné que, notamment – mais pas seulement – du fait d'instruments administratifs et de mécanismes de financement inadaptés, les sujets et les approches de renforcement de capacités sont souvent imposés aux partenaires.

¹ Le premier article de ce dossier est justement consacré à ce travail.

» sommaire

- 3 **POUR UNE MEILLEURE VALORISATION DES INGÉNIEURS DU SUD DANS LA COOPÉRATION**
(N. LAURENT, B. LE BANSAIS)
- 7 **APRÈS 50 ANS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, LES COOPÉRANTS SONT-ILS DEVENUS INUTILES ?** (E. ECKOUT)
- 11 **QUAND DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS VEULENT REVENIR DANS LEURS PAYS POUR VALORISER LEURS COMPÉTENCES** (M. BELLOUTI, J. BORDALLO LABAL)
- 14 **LE COTA CE TRIMESTRE**
- 15 **FICHE-OUTILS**
- 17 **LE PROFADEL : UN RÉSEAU INTERNATIONAL D'INSTITUTS DE FORMATION...** (RÉSEAU PROFADEL)
- 22 **SUR LE THEME DU TRIMESTRE...**
- 23 **FORMATIONS**
- 23 **PERIODIQUES**
- 24 **NOUVEAUTES EN BIBLIOTHEQUE**
- 27 **ACTUALITES**



Pour une meilleure valorisation des ingénieurs du Sud dans la Coopération

*Nicolas Laurent, Bruno Le Bansais**

Photo : ISF

Ingénieurs Sans Frontières (ISF) s'interroge sur la place des ingénieurs du Sud dans les projets de développement, particulièrement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Quelle est-elle ? Correspond-elle à leurs qualifications ? Quelles sont les formations qui leur sont destinées ? Pour quels débouchés ? Comment justifier la différence souvent faite entre expertise internationale et locale ? Comment les pratiques de coopération influencent-elles la formation et l'insertion professionnelle des ingénieurs du Sud ?

Depuis son origine, Ingénieurs sans frontières s'est engagée dans des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. L'intervention d'ISF a souvent été motivée par la recherche d'expertise et de solutions techniques sur la base d'une vision éprouvée du Nord, en négligeant la présence sur les terrains au Sud des ressources humaines qualifiées existantes.

Puis l'organisation a remis cette approche en

question à travers une étude intitulée "Le rôle des ingénieurs du Sud, leur formation et leur insertion professionnelle dans les projets eau et assainissement : analyses, positions et recommandations des acteurs du Sud". Celle-ci a commencé au printemps 2009 avec l'appui méthodologique du COTA, et sa rédaction est en cours d'achèvement. Elle a donné lieu à trois sessions de restitutions menées en France, au Cameroun et au Sénégal.

L'objectif fixé est en premier lieu de relayer des témoignages et analyses des acteurs du Sud, mais aussi de sensibiliser les acteurs de la coopération au développement et les ingénieurs et élèves-ingénieurs français sur la réalité et la complexité du problème de la faible valorisation des ingénieurs du Sud. Ainsi des bases de connaissances et de plaidoyer pourront être assemblées pour améliorer les politiques publiques de mobilisation des ressources locales dans le cadre d'actions de coopération.

Se former au Sud

Comme en Europe, obtenir un diplôme d'ingénieur en Afrique recouvre des réalités différentes. Au Cameroun, un grand nombre d'ingénieurs sont formés chaque année mais il n'existe aucune spécialisation spécifique à l'eau potable et à l'assainissement : la formation de base correspond principalement au génie civil. Au Burkina Faso, l'Institut International de l'Eau et de l'Environnement (2IE)¹ propose une formation très axée sur les problématiques liées aux services essentiels. Elle jouit d'une excellente réputation, accueille des étudiants de toute l'Afrique de l'Ouest, et son diplôme est en passe d'être reconnu par la commission des titres d'ingénieurs française.

Dans les deux pays, se pose la question de l'adéquation entre les formations et les besoins nationaux en développement d'une maîtrise d'œuvre. L'offre universitaire publique ou privée s'accroît dans les pays du Sud, et ce phénomène est surtout dû à des initiatives locales. Mais celles-ci sont appuyées par l'aide internationale en fonction des besoins qui sont ressentis par le Nord, et leur approche est souvent perçue comme trop "technique" par les acteurs du Sud selon lesquels cela desservirait les intérêts locaux et éloignerait les contenus des cursus des besoins réels du terrain. Sans remettre en question le niveau de qualification des ingénieurs diplômés par les institutions citées plus haut, c'est la nature de leurs compétences qui est interrogée.

Le développement de la formation continue

Un autre enjeu dans lequel les acteurs du Nord sont souvent impliqués est celui de la formation continue. Il existe déjà une multiplicité de centres proposant des formations techniques à des personnes déjà en activité. Ils peuvent être indépendants, présents au sein des grandes sociétés nationales (comme par exemple le centre de perfectionnement professionnel de l'Energie du Mali), ou encore rattachés à des universités.

Mais la création de formations continues est directement ou indirectement le fait d'institutions

du Nord. Elle est rarement issue des entités publiques nationales. Elle correspond là encore le plus souvent à une demande des financeurs ou des porteurs de projets du Nord, qui ressentent un besoin en formation non satisfait dans la mise en œuvre de leurs projets. Les bailleurs de fonds de pays comme la Suisse, la Suède, le Danemark et la France en sont un exemple. L'Office International de l'Eau (OIEau)² et le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA)³ bénéficient de leur appui.

Le constat généralement formulé dans les témoignages reçus dans le cadre de l'étude est que les contenus de formation se calquent trop souvent sur les modèles français ou européens non adaptés à l'émergence d'une maîtrise d'ouvrage publique de l'eau. Ainsi, à l'Ecole Polytechnique de Thiès, l'Etat n'intervient ni dans le développement des programmes ni dans le fonctionnement de l'école. Les cours ont été élaborés par les canadiens (à l'origine de la fondation de l'école), puis mis à jour sous l'impulsion de l'association des anciens élèves. On veut y former des managers et des cadres supérieurs, mais les débouchés disponibles ne correspondent pas. La tendance voudrait aussi que l'on forme des spécialistes très académiques alors que le besoin ressenti concerne les généralistes ayant une vraie expérience de terrain.

Le marché du travail au Sud

À l'entrée sur le marché du travail, un jeune diplômé doit encore prouver sa compétence. La fonction publique n'absorbe qu'une partie d'entre eux (voire aucun dans le cas du Cameroun, où aucun ingénieur n'a été recruté par l'Etat depuis plusieurs années). Les ONG représentent une part non négligeable du marché du travail. Les ingénieurs du Sud se retrouvent en concurrence avec ceux du Nord d'une manière dissymétrique. La différence de salaire est un fait, qui est cependant perçu comme relativement normal (à cause de la différence de niveau de vie dans les pays respectifs) et ne constitue pas la revendication principale des ingénieurs du Sud. En revanche, il est rare que des ingénieurs du Nord et du Sud soient candidats pour un même poste : le choix

de la “catégorie” est fait par l’employeur avant de lancer le recrutement. Cela concerne en particulier les ONG et les programmes de coopération décentralisée, mais aussi les missions d’expertise confiées par appel d’offre dans le cadre de grands projets financés par les bailleurs de fonds internationaux.

Dans le cas des ONG, la dichotomie est un fait, mais les ingénieurs du Sud se voient attribués des postes comportant de plus en plus de responsabilités et de pouvoir décisionnel. Cette évolution est positive, et va dans le sens d’une meilleure intégration des ingénieurs du Sud. Cependant l’importance des ONG dans le marché de l’emploi est également ressentie comme un facteur empêchant la stabilité de l’emploi : les postes sont définis par les projets, et ne durent parfois que quelques mois. Cela encourage des démarches opportunistes et, souvent, l’accumulation de plusieurs activités en parallèle.

L’influence de la coopération décentralisée

Les ONG prennent donc un rôle moteur dans le processus de normalisation des situations. Mais le cas de la coopération décentralisée est encore différent. La définition de cette coopération voudrait qu’elle ne soit pas orientée uniquement vers une réalisation concrète, mais aussi vers un renforcement (mutuel ?) des compétences. Dans les faits, les acteurs du Sud n’ont pas nécessairement cette conception, et considèrent souvent qu’il s’agit d’un moyen de financement supplémentaire pour leurs projets de développement. Ce n’est que grâce à des démarches volontaristes que la dimension de renforcement des capacités parvient à se développer.

Lors de l’enquête, en interrogeant des élus des deux hémisphères, il apparaît que les actions de coopération décentralisée se construisent sur



Photo : ISF

une mobilisation et un partage des compétences entre les techniciens et les élus. Les mêmes questions posées aux ingénieurs du Sud, voire à certains élus, font ressortir des incompréhensions et des frustrations qui diffèrent de ce discours. L'acteur du Sud est dans les faits rarement aux commandes du projet même si les montages institutionnels le prévoient. La mobilisation de l'expertise locale par les coopérations décentralisées se fait essentiellement au niveau des bureaux d'études, des ONG et/ou des entreprises, et non pas de la collectivité ou des services de l'Etat.

Cependant, les ingénieurs du Sud interviewés ne remettent pas en cause le besoin d'expertise du Nord. Il apparaît que les collectivités locales au Sud peuvent parfois difficilement être le support de compétences locales. Elles ne sont pas en mesure de faire vivre des services techniques compétents sur le long terme, la décentralisation n'est pas concrétisée. Face à cela, ils recommandent que les projets de coopération mettent en œuvre des soutiens financiers forts et de longue durée pour la prise en charge d'une expertise technique de qualité au sein des collectivités ou des services déconcentrés de l'Etat plutôt que de mobiliser une entreprise extérieure, et que cette compétence soit utilisée pour rehausser le niveau d'information des élus et favoriser leur capacité à prendre des décisions.

Le rôle des bailleurs de fonds

Le cas des bailleurs de fonds multilatéraux est encore différent. Pour le fonctionnement des projets qu'ils financent, le recrutement des experts se fait par appel d'offre, une démarche très formalisée dont l'objectif est d'assurer une concurrence réelle entre tous les acteurs. Mais les critères de sélection eux-mêmes peuvent orienter vers le choix d'une expertise Sud ou Nord, selon les besoins ressentis, avec des termes tels que "parle couramment le Wolof" ou "expérience internationale".

Ainsi, sur un certain nombre de sujets, les bailleurs de fonds estiment que la capacité locale n'est pas adaptée, et vont donc la chercher

ailleurs. Cela n'empêche pas que les ingénieurs du Sud possèdent un certain nombre d'avantages comparatifs : honoraires plus faibles, meilleure maîtrise du contexte local, meilleure capacité de communication avec les entités nationales. Il ne s'agit donc pas directement d'une question de niveau de qualification, mais la dichotomie reste.

Le plus souvent, par leur formulation, les appels d'offre encouragent à mettre en place une collaboration entre bureaux d'études du Nord et du Sud. Il en découle une dépendance des experts Sud par rapport à leurs confrères du Nord, et une sorte de "gentlemen agreement" qui mène à ce qu'il y ait le plus souvent un chef de projet du Nord, assisté d'un expert du Sud (les autres postes étant répartis de manière plus ou moins équilibrée).

Mais ce processus de collaboration est également profitable. Par ce biais, le transfert de capacité est effectif, et on observe qu'avec le temps et le développement du pays, l'expertise locale gagne en reconnaissance. Des experts issus des pays les plus avancés (Sénégal, Tunisie, Vietnam...), ayant acquis leur expérience à partir de leur pays d'origine, accèdent de plus en plus souvent à des postes d'expertise internationale.

Finalement, la demi-surprise de cette étude aura été de constater l'évolution positive de la place des ingénieurs du Sud. Globalement leur niveau de qualification et de responsabilisation dans les projets augmente. Mais les processus qui mènent à cette situation leur échappent globalement. L'offre de formation et le marché du travail sont en grande partie déterminés par les pays développés et les projets qu'ils financent. L'ingénieur africain de demain risque donc, comme celui d'aujourd'hui, d'être modelé par l'Europe. Il y a donc une nécessité de mobiliser les acteurs du Sud autour de la construction des politiques publiques pour le développement de la maîtrise d'œuvre locale.

^{*} Ingénieurs Sans Frontières France (www.isf-france.org)

¹ www.2ie-edu.org

² www.oieau.fr

³ www.reseaucrepa.org



Photo : Vredesellend

Après 50 ans de renforcement des capacités, les coopérants sont-ils devenus inutiles ?

*Els Eeckhout**

En Belgique la première forme de coopération officiellement reconnue en 1964, considérait le transfert de connaissances et le développement institutionnel comme des étapes essentielles dans les processus de développement¹. En 2010, le développement des compétences est confirmé comme élément primordial devant permettre aux partenaires locaux de prendre réellement en charge les projets et programmes de développement.

Dans les années 60, le souci de soutenir efficacement les populations, amenait souvent les premiers volontaires ou coopérants à se substituer aux collaborateurs locaux et à ne pas assez tenir compte des attentes locales. Combien de projets ne se sont-ils pas effondrés après le départ du volontaire, uniquement parce que les “groupes cibles” n’avaient pas eu l’opportunité de se les approprier, parce qu’on avait négligé de développer les compétences des partenaires locaux, et omit de s’assurer de la viabilité économique et financière des initiatives ?

Conscientes de cette critique, les ONG ont peu

à peu mis davantage l’accent sur la participation des groupes cibles à toutes les phases du cycle de projet, sur l’implication et la formation des collaborateurs locaux et sur la planification du transfert de responsabilités. Dès le début du projet, l’objectif de la durabilité des actions sur le plan technique, économique, socioculturel, financier et écologique, a progressivement été mis en avant.

L’appropriation des connaissances et des savoir-faire, le développement permanent des compétences sont devenus un passage obligé. Cela a d’ailleurs été re-confirmé par l’Agenda pour l’Action d’Accra en 2008².

Au cours des décennies 60 et 70, l’accent était fortement mis sur le développement des capacités techniques des populations. Par la suite, les ONG ont investi beaucoup d’énergie dans l’appui, d’abord à l’émergence, puis au renforcement organisationnel de leurs partenaires, afin qu’ils deviennent soit des organisations de services performantes (ONG), soit des organisations représentatives de la société civile (OP,

syndicats,...), capables de défendre les intérêts de leurs membres auprès des pouvoirs en place et des acteurs économiques. Cette évolution vers une approche stratégique du développement prenant en compte les enjeux internationaux liés à la mondialisation se poursuit encore aujourd'hui : les ONG visent de plus en plus des alliances avec des organisations coupoles au niveau national, voire international afin d'influencer les politiques liées au développement.

Cette évolution va de pair avec des changements d'opportunités de formation professionnelle au niveau mondial, en lien avec le développement fulgurant des NTIC³. Le développement des systèmes d'éducation locaux, l'accès à des formations à l'étranger, les opportunités d'exercer diverses expériences professionnelles et les échanges internationaux plus fréquents, bref cette ouverture aux nouveaux moyens de se former, de s'informer, de se développer ont participé à la croissance de l'expertise locale dans le Sud.

Quelles évolutions dans l'envoi de coopérants ?

Aujourd'hui, dans les pays du Sud, une multitude d'experts et de cadres sont parfaitement équipés pour s'intégrer au marché du travail de leur pays et y occuper des postes au plus haut niveau. Les ONG ont donc la responsabilité de ne pas réserver ces postes-là aux coopérants, mais de les ouvrir autant que possible au personnel national ou régional, quitte à leur offrir si nécessaire un coaching ou une formation complémentaire spécifique. Pour la plupart des postes techniques et opérationnels, l'expertise est partout disponible localement. Ceci entraîne inévitablement une évolution dans l'implication de collaborateurs venant du Nord dans les projets et programmes de développement.

Ainsi, depuis plusieurs années, on observe une tendance nette à la diminution globale du nombre de coopérants belges. Alors qu'en 1990, la coopération officielle comptait plus de 1500 coopérants, ce nombre a diminué jusqu'à moins de 500 personnes en 2009⁴.

Autre tendance confirmée, celle de l'internationalisation du corps de coopérants. Actuellement, certaines ONG⁵ emploient dans leurs projets jusqu'à 43 % de coopérants venant d'un autre pays du Sud.

Ce type d'envois Sud-Sud est un acquis qui démontre aussi, que des capacités se sont développées de façon remarquable en quelques décennies. Avantage subtil : le fait que le coopérant ne provienne pas d'une ex-puissance coloniale, enlève toute connotation ambiguë qui pourrait exister dans la relation avec les employés locaux.

On constate enfin que l'envoi d'experts étrangers se fait d'une façon plus flexible, axé davantage sur les demandes des partenaires et le développement optimal de leurs connaissances. Il est moins régi par les restrictions administratives liées au statut de coopérant. Il est actuellement possible d'envoyer un expert pendant quelques semaines pour apporter une expertise technique pointue, pour quelques mois pour faciliter un processus de changement, ou pour quelques années pour assurer la coordination d'un projet et le coaching du staff local.

Un nouveau rôle pour les coopérants ?

Même si l'accent est mis volontairement sur la valorisation des ressources humaines locales, les envois Nord-Sud restent utiles dans certains cas.

L'expérience nous montre que le regard externe sur une situation apporte généralement une dynamique et un échange stimulants. C'est particulièrement intéressant dans les situations de gestion des changements et dans les réflexions stratégiques.

La dimension internationale que vit une équipe composée de différentes nationalités est souvent enrichissante d'un point de vue culturel, même si elle est parfois plus difficile à gérer. Les coopérants du Nord jouent également un rôle de pont, d'interface entre le programme dans le

Sud et les collègues et le public belges. Si on considère la communication qu'elle soit interne ou externe, ou plus spécifiquement la préparation d'actions de plaidoyer dans le Nord, il est confortable d'avoir en quelque sorte un "correspondant sur place" qui de par son appartenance à la même culture, comprend exactement quels sont les besoins d'information de leur groupe cible en Belgique ou en Europe, et comment formuler leurs messages dans un langage accessible et culturellement adapté.

Un coopérant peut également avoir un rôle à jouer au niveau de la réflexion critique et du conseil en matière du management en général, de la gestion des ressources humaines, et de la gestion des connaissances. Les expériences par essais et erreurs, les évolutions et les leçons que nous avons rassemblées en ces matières dans le Nord devraient permettre une introduction plus fluide dans le Sud.

Le transfert de connaissances : oui mais dans les deux sens !

Le transfert de connaissances a longtemps été perçu comme unidirectionnel, implicitement du

Nord vers le Sud. En tant qu'ONG en relation étroite avec nos partenaires du Sud, nous savons par expérience que nous avons beaucoup à apprendre d'eux. Le fait d'inciter des collaborateurs du Sud à intégrer temporairement notre structure au Nord ou dans une autre région que celle dans laquelle ils sont actifs habituellement, offre l'opportunité d'échanger sur des méthodes de travail alternatives, sur le contenu de différents programmes, et de mieux comprendre les réalités de l'autre. Le concept du regard externe enrichissant est valable dans les deux directions ...

Le grand avantage de ce type de stages professionnels plus ou moins longs, est que la personne qui retourne dans son pays emmène dans ses bagages un tas de leçons qu'elle pourra transférer avec d'autant plus de force qu'elle les a vécues de l'intérieur. Un manager local qui passe quelques années dans la direction d'une ONG belge, qui fait le suivi de programmes à distance, qui participe à la recherche de fonds, qui expérimente la distance et occasionnellement la tension qui peut exister entre le siège et le terrain, pourra beaucoup mieux conscientiser ses collègues aux différentes perspectives qui peuvent



Photo : Vredeslelendon

coexister au sein d'une même organisation.

L'accent qui est remis actuellement sur la création d'opportunités pour les jeunes de faire un stage professionnel à l'étranger s'inscrit aussi dans cette volonté de promouvoir la compréhension mutuelle. En effet, lorsqu'un jeune est envoyé dans un pays du Sud pour participer à un projet, le but premier n'est pas un transfert pur et simple de compétences techniques. Il s'agit avant tout de permettre aux jeunes de mieux comprendre les problématiques du Sud et de s'y impliquer de façon utile pendant une période limitée, afin de créer une nouvelle génération qui s'intéresse au développement international et qui renforce le mouvement de solidarité Nord-Sud.

Un contrôle de qualité

L'envoi de coopérants garde sa raison d'être, à condition que l'on garde un œil critique sur sa concrétisation.

Tout d'abord, ne perdons pas de vue que l'envoi n'est pas une fin en soi mais un des outils pouvant contribuer au développement des compétences, à côté du coaching, des bourses d'étude, de la facilitation d'échanges dans des réseaux d'apprentissage, etc.

Ensuite, il est nécessaire de faire avec les partenaires locaux une bonne analyse du contexte et des besoins, et de vérifier quelles sont les possibilités de développement des compétences présentes sur le marché local.

Si l'envoi d'un collaborateur étranger s'avère être la meilleure solution, les objectifs de sa mission doivent être clairs dès le départ et un suivi régulier doit être organisé afin d'en évaluer la progression et éventuellement adapter l'emploi.

Coprogram et Acodev qui ont mené en 2009 un débat avec les ONG sur la pertinence de l'envoi de personnes au cours de la prochaine décennie, se sont engagés à créer à cet effet, avec leurs membres, un cadre de référence pour l'évaluation qualitative des envois⁶.

* Vredeseilanden.

¹ Bossuyt, De Smedt, Etude sur l'envoi de coopérants, rapport final, mars 2006.

² siteresources.worldbank.org/ACCRAEXT/.../FINAL-AAA-in-French.pdf

³ Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information

⁴ Coprogram, Acodev, enquête sur l'envoi de personnes, mars 2009, chiffre sans Médecins sans Frontières

⁵ Volens, MSF, Vredeseilanden, VSF, RCN, Aquadev, Louvain Développement

⁶ Coprogram et Acodev, Note de vision sur l'envoi de personnel étranger dans le Sud dans un cadre ONG- draft final février 2010.



Photo : SETM

Quand des étudiants étrangers veulent revenir dans leurs pays pour valoriser leurs compétences

*Mohamed Bellouti, Juliette Bordallo Labal**

Travaillant depuis plus de 45 ans avec des étudiants originaires des pays du Sud, le Comité National d'Accueil¹ (CNA-NKO) et les organismes d'accueil qui en sont membres, accompagnent ces étudiants dès leur arrivée et jusqu'à leur départ. Cet accompagnement se fait via la mise à disposition d'outils et de clefs pour que leurs études et leur réinsertion soient une réussite. Cela passe, entre autres, par un appui lors de la formulation de leur projet de vie et au cours des démarches à effectuer pour leur retour au pays...

Chaque année, la Belgique francophone abrite un peu plus de 30 000 étudiants étrangers dont un quart vient du Sud. Les trois quarts de ces derniers sont africains, souvent âgés de 30 à 40 ans et viennent faire une spécialisation en Belgique : un master en deux ou trois ans ou un doctorat qui peut durer de trois à cinq ans. Ils sont parfois boursiers de la coopération belge, d'ONG, d'une université, de leur gouvernement d'origine, d'une autre structure ; d'autres encore sont venus par leurs propres moyens. Ils sont spécialisés dans des domaines très variés.

Une fois diplômés, ils complètent leur formation ou préparent leur réinsertion en cherchant du travail. Cependant, ils se retrouvent confrontés à de nombreuses difficultés au moment de leur réinsertion dans leur pays d'origine. Chercher du travail au Sud tout en étant au Nord, n'est pas chose facile. Souvent, l'étudiant n'a généralement que peu de notions sur la façon de présenter son curriculum vitae, de chercher un emploi, de se présenter à un entretien d'embauche...

De plus, après plusieurs années en Belgique, il existe souvent un décalage entre le souvenir de la réalité au Sud au moment du départ de l'étudiant et la réalité à laquelle le jeune diplômé est confronté à son retour. Souvent, les contacts qu'avait l'étudiant à son départ ont évolué et son carnet d'adresses n'est plus à jour.

En Belgique, un jeune diplômé peut bénéficier d'aides à la recherche d'emploi, de formations complémentaires à sa formation de base. Il a accès à des stages, parfois même rémunérés... Or, ce n'est que rarement le cas dans les pays du Sud. Certes, la réalité change et évolue d'un pays

ou d'une région à l'autre, mais c'est un constat que font la plupart des étudiants : trouver un travail décent au Sud, qui valorise les compétences acquises au Nord, n'est pas une sinécure.

Sans parler des zones de conflit, les marchés de l'emploi au Sud sont peu ou pas structurés, souvent saturés et l'économie informelle domine le panorama. Dans ce cadre, trouver un travail ne peut se faire que par le biais des réseaux, du bouche à oreille ou encore par la création même de cet emploi. Quand le jeune diplômé trouve du travail au Sud, il ne perçoit souvent qu'une rémunération faible et est souvent surqualifié pour le travail effectué. Parfois également, il trouve le travail, perçoit une rémunération correcte mais... manque du matériel nécessaire pour exercer son activité et ne peut ni exercer son métier ni poursuivre des recherches de pointe commencées au Nord.

Dans ce contexte, comment ne pas comprendre que l'étudiant qui a réussi ses études en Belgique choisisse de ne pas rentrer dans son pays d'origine quand une entreprise du Nord lui propose des conditions de travail et un salaire intéressants ? Là, se situe toute la problématique de la fuite des cerveaux.

Dans certains cas également, l'étudiant arrivé en fin de parcours court le risque de perdre sa bourse pour des raisons variées : manque de financement, découragement...

L'accompagnement

L'accompagnement assuré par le CNA est fait de manière personnalisée pour chaque étudiant. Sur base de son curriculum vitae et d'entretiens. Il apprend à se connaître et à savoir s'il veut plutôt s'orienter vers l'auto-entrepreneuriat, le travail au sein d'une ONG ou d'une association, ou encore vers un emploi de cadre salarié (fonctionnaire, chercheur ou autre). En fonction de son choix, l'étudiant est accompagné pendant la durée de ses études par des formations complémentaires, par le financement de voyages de fin d'études dans son pays d'origine ou un autre pays du Sud, ou de voyages lui permettant de

faire des études de faisabilité de son projet professionnel.

Chaque foyer a sa spécialité. Ainsi le FIE (Foyer International des Etudiants – Liège) constitue une base de données de CV (CVthèque) et appuie les étudiants dans la définition de leur projet de vie entre autres grâce à des bilans de compétences. Deux autres foyers, le SETM (Solidarité Étudiants Tiers-Monde - Bruxelles) et EES (Entraide Educative et Sociale - Bruxelles), ont mis en place, à la demande des étudiants, des formations ayant pour objectif de renforcer les capacités des étudiants et stagiaires du Sud. Ces formations en Gestion de Cycle de Projets et en Recherche de Financement, en Communication, sont proposées en fonction des demandes des étudiants et en collaboration avec les différents membres du CNA-NKO et des professionnels du secteur.

Hafida (FIE), doctorante marocaine en dendroclimatologie², était bloquée dans ses recherches car l'université dans laquelle elle étudie ne disposait pas du matériel de laboratoire nécessaire pour les mener à bien. Après avoir fait des recherches pour trouver un laboratoire d'accueil et obtenu une bourse de l'ULg, elle est venue faire un stage à Liège. Lors de son "voyage retour", elle a pu apporter à son université du matériel d'échantillonnage et permettre ainsi à son laboratoire de pouvoir travailler.

Robert (FIE), doctorant en fin de cycle sur le thème de la biodiversité, s'est retrouvé comme de nombreux doctorants en fin de parcours sans plus de bourse pour pouvoir terminer ses recherches et de perdre également son poste d'enseignant chercheur en République Démocratique du Congo. Avec l'accompagnement du FIE et du service Administration de la Recherche de l'ULg, il a pu obtenir l'accord pour terminer sa thèse (désignation d'un nouveau promoteur). Grâce à son «voyage retour», il a pu continuer l'identification et l'analyse de faisabilité de son projet, en complément à son poste d'enseignant chercheur. Il s'agit de développer un centre de formation pour des guides en éco-tourisme. Ce projet permettra de former des jeunes, de créer de l'emploi tout en sauvegardant la biodiversité.

D'ailleurs, à son retour en RDC (avril 2010) il a été convié à donner une conférence sur la biodiversité suite à celle qu'il avait donnée au profit du public du foyer (étudiants, doctorants, professeurs, membres du foyer...).

Grâce aux différents programmes d'appui aux étudiants financés par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD) et le CNCD-11.11.11, plus de 150 étudiants ont pu bénéficier, durant les dix dernières années d'aides financières et sociales pour terminer leurs études, pour acheter du matériel (logiciels professionnels, équipements médicaux...) et retourner dans leur pays d'origine.

Des partenariats au Sud

Pour renforcer cette dynamique, et compte tenu des exigences actuelles des pouvoirs subsidiaires, le CNA développe maintenant les partenariats au Sud. En effet, si nous connaissons bien la réalité des étudiants et stagiaires du Sud au Nord, il serait plus efficient de mieux maîtriser la réalité du Sud et des réseaux locaux pour que la réinsertion soit un succès et permette de valoriser au Sud les compétences acquises au Nord.

C'est ainsi que le projet Solidarité Emploi Sud (anciennement Réinsertion Emploi Sud – CNA-NKO 1997–1999) a été régénéré. L'objectif est de développer, dans les pays du Sud, des partenariats avec des associations locales permettant de créer des passerelles pour les étudiants et stagiaires. Les partenaires Sud offrent ainsi un cadre dans lequel les étudiants peuvent faire leurs recherches, développer leurs projets, avoir des outils complémentaires. Ils apportent également la connaissance du terrain, de la réalité de l'emploi au Sud et des pistes de financement et peuvent aussi mettre en relation des entreprises locales et des jeunes diplômés.

C'est ainsi que Kevani (FIE), qui termine son Master en Psychologie et Sciences de l'éducation cette année sera le premier à bénéficier du volet Partenaire local de ce programme. Orienté

vers le FIE en juin 2009 suite à une demande d'appui du service social de l'ULg son projet de réinsertion était déjà bien avancé. Un premier voyage de faisabilité en décembre 2009 lui a permis de ramener de la matière pour son travail de fin d'études, de faire les démarches nécessaires à la demande d'agrément et d'apporter du matériel sur place. Son retour est prévu pour le mois d'octobre 2010 avec l'implantation d'un complexe de formation par le travail à Kinshasa permettant aux jeunes déscolarisés d'apprendre un métier (menuiserie, couture ou mécanique).

Si l'expérience de la RDC est concluante de part et d'autre, ce projet mis en place en 2010 sera étendu à d'autres associations, pays et continents, avec comme corollaire la diminution de la fuite des cerveaux, au plus grand bénéfice des pays du Sud.

* Respectivement Secrétaire exécutif et chargée de projets du CNA-NKO.

¹ Le CNA, Comité National d'Accueil, est une coordination d'organismes d'accueil qui s'occupe de l'accompagnement des étudiants de leur arrivée en Belgique jusqu'à leur réinsertion dans leur pays d'origine.

² Méthode de détermination des paléoclimats par reconstitution des caractéristiques de la croissance des arbres aux époques considérées.

Le COTA est une association indépendante de solidarité internationale (ONG de droit belge), qui oeuvre au renforcement des capacités d'action, d'analyse et de réflexion des acteurs engagés dans la coopération développement.

L'ONG offre des services d'information, de formation, d'étude, d'appui et de conseil, de mise en relation de personnes et institutions. Les études réalisées sont des évaluations de projets/programmes ainsi que des études thématiques en lien avec des pratiques de coopération/développement.

Ces services sont fournis à travers divers vecteurs : centre de documentation en réseau, site Internet, réunions, animations d'ateliers, interventions dans des formations, rapports d'étude, publications de revue et d'ouvrages...

Le COTA est également engagé dans des activités d'éducation au Développement.

Hormis ses activités récurrentes, durant le trimestre qui vient de s'écouler, le COTA a notamment réalisé les travaux de consultance suivants :

- La finalisation de l'évaluation des projets de guichet d'économie locale de Groupe One en République démocratique du Congo (Kinshasa, Bukavu, Lubumbashi) ; mission en RDC (Commanditaire : Groupe One).
- La finalisation de l'évaluation du projet de réinsertion des enfants des rues de Kampala ; Mission en Ouganda (Commanditaire : Enfance Tiers Monde).
- La poursuite de la co-animation du groupe de travail du Fonds pour la promotion des Etudes préalables, des Etudes transversales et des Evaluations (F3E) en France, pour l'échange et la capitalisation de connaissances sur l'éducation au Sud (production d'un document de problématique, appui au comité de pilotage pour le choix des thèmes et réalisation d'entretiens d'OSI) (Commanditaire : F3E).
- La poursuite de l'accompagnement du Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) en France, à la définition d'une stratégie générale de communication, et à la formation à la maîtrise et à la transmission des techniques de communication et de membership (Commanditaire : FORIM).
- La formulation d'un programme de foresterie/ environnement en Algérie (Commanditaire : Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE))
- L'évaluation pilote des projets initiatives ONG à Madagascar (Commanditaire : Agence française de développement (AFD))
- Une mission d'appui méthodologique en Equateur concernant la préparation d'un cadre logique en vue de l'élaboration d'un projet interuniversitaire ciblé, dans le domaine de la biodiversité (Commanditaire : Université Catholique de Louvain (UCL))
- Une mission d'appui méthodologique en Colombie concernant la préparation d'un cadre logique en vue de l'élaboration d'un projet interuniversitaire ciblé, sur la gestion intégrée des risques dans l'écorégion colombienne Eje Cafetero (Commanditaire : Université de Liège (ULg)).

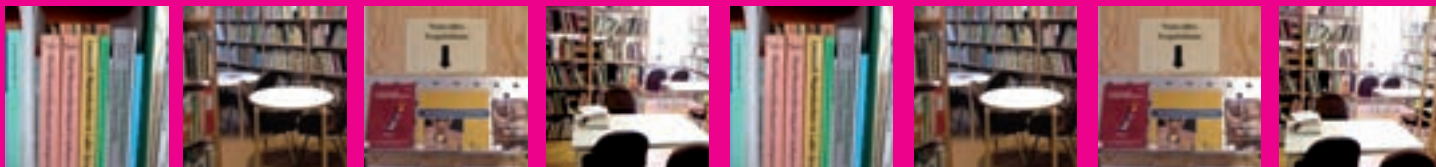
Fiche-outils

Implications générales du suivi-évaluation appliqué à un processus de renforcement dans le cadre d'un partenariat Nord-Sud

Le thème de ce trimestre est lié à la question du renforcement des capacités à laquelle nous consacrerons sans doute un numéro dans l'année qui vient. Pour la fiche-outil de ce trimestre, il nous semble cependant opportun d'anticiper avec un document qui emprunte son contenu à une note de synthèse réalisé par An Dewaele (South Research), intitulée « Accompagner un processus de renforcement des capacités avec un partenaire. Sessions de formations des 7-8-9 février 2007, des 14-15-16 mars 2007 et des 17-18-19 mars 2009, F3E, INTRAC , South Research¹.

- Chaque partie impliquée (ONG du Sud et ONG du Nord) doit clairement communiquer ses objectifs et ses stratégies (pour que chacun puisse s'y retrouver et les équipes de chaque partenaire parler d'une même voix) ;
- L'ONG du Nord doit investir dans les capacités « relationnelles » et de communication de son personnel (pour vivifier la relation partenariale et pour permettre le cas échéant de pouvoir aborder plus franchement les points sensibles pouvant être mis à jour);
- L'ONG du Nord doit investir dans une bonne (re)connaissance du terrain (pour mieux saisir les dynamiques qui conduisent au renforcement des capacités et les facteurs externes qui l'influencent) ;
- L'ONG du Sud doit s'approprier le suivi-évaluation du processus de renforcement de capacité (le suivi-évaluation en fait partie) ;
- L'ONG du Sud, éventuellement avec l'ONG du Nord, doivent développer des mécanismes créatifs de suivi-évaluation répondant aux besoins de plusieurs intervenants (et pas seulement le bailleur de fonds...);
- Investir dans la capacité de mise en réseau, de conduite d'actions de plaidoyer / lobbying (L'ONG du Nord est de moins en moins un acteur mais plutôt un facilitateur du suivi-évaluation. Les résultats contribuent davantage à l'apprentissage et à l'influence des politiques publiques).

¹ http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/Note_synthese_module_RC_finale_du_10-01-10.pdf



Le centre de documentation du Cota

Le centre de documentation du Cota : la référence en matière d'information relative au développement

Le COTA gère et anime un centre de documentation qui met à votre disposition de l'information technique et méthodologique utile dans le cadre de la mise en œuvre de projets de développement durable.

Le centre de documentation du COTA s'adresse principalement aux "coopérants ONG" et au personnel de terrain des projets de développement. Notre centre est néanmoins ouvert à tous : étudiants, personnes originaires de pays en développement désireuses de rentrer au pays pour y monter un projet ou une petite entreprise,...

La bibliothèque, ouverte gratuitement au public, comprend plus de 24 000 documents et reçoit régulièrement environ 300 périodiques et newsletters. La majorité de ces documents sont en langue française ou anglaise, mais certains sont en espagnol ou en portugais.

Les documents sont rangés selon le système de classification SATIS, qui comprend huit grands thèmes divisés chacun en sous-thèmes :

- Le développement en général et la coopération au développement en particulier
- Quelles énergies pour un développement durable
- Les techniques de gestion de l'eau (approvisionnement, épuration, distribution)
- Le développement agricole (agronomie tropicale, agriculture biologique, gestion de terre)
- La transformation des produits agroalimentaires
- La petite entreprise, l'artisanat
- La construction, principalement en matériaux locaux
- La santé, la mise en place et l'organisation de structures de soins de santé primaires.

Le centre de documentation offre un service personnalisé d'aide à la recherche et met à votre disposition un ordinateur. Il offre également la possibilité de recevoir gratuitement la liste de nos nouvelles acquisitions ou des listes thématiques sur les sujets qui vous intéressent.

Le centre de documentation du COTA fait partie de SUDOC, réseau de centres de documentations belges francophones spécialisés dans les questions de développement et les relations Nord-Sud. SUDOC a créé un catalogue commun regroupant les bases de données documentaires des six centres de documentation membres du réseau (CNCD, CETRI, COTA, Iles de Paix, SEDIF et UNICEF).

Vous pouvez consulter le nouveau site Sudoc (www.sudoc.be) qui reprend une présentation sommaire de ces six associations, une palette de nouveaux services qui



seront bientôt mis en ligne (nos coups de cœur, des dossiers thématiques, une rubrique Actualités et une rubrique Education au développement) ainsi qu'un catalogue collectif interrogeable en ligne.

Consultation et prêt des documents :

Le centre de documentation est accessible gratuitement à tous les visiteurs. Chaque visiteur peut emprunter jusqu'à 5 documents pour une durée de 15 jours. Une participation de 0,5€/document est demandée pour le prêt. Vous pouvez également vous abonner pour une durée d'un an (6€). Une photocopieuse (noir et blanc) est à disposition des visiteurs pour permettre de photocopier les documents (0,10€/page).

Informations pratiques :

COTA asbl – Centre de documentation

Rue de la Révolution, 7

1000 Bruxelles - Belgique

Tél. +32(0)2 218 18 96

Fax. +32(0)2 223 14 95

Accès en transports en commun (métro : Madou, tram : 92, 94, bus : 29, 63, 65)

Horaires :

Le centre de documentation est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h, le vendredi de 14h à 17h.

Contacts :

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les documentalistes : Valérie Bertrand (valerie.bertrand@cota.be) et Frédéric Piron (frederic.piron@cota.be).



Le PROFADEL : un réseau international d'instituts de formation qui vise à apporter par la formation une réponse aux enjeux du développement

Réseau PROFADEL

Photo : Réseau PROFADEL
Atelier de travail sur la FOFAD entre centres de formation français, maliens, togolais et malgaches à Fianarantsoa

Constatant l'inadéquation entre les compétences des professionnels du développement et les enjeux du développement tant au Nord que dans les Sud, le Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL)¹ a fait le choix de mettre en place une formation universitaire et professionnelle en ingénierie du développement local en direction des professionnels du développement français et étrangers...

Cette formation a pour caractéristiques d'être organisée par modules thématiques autour des principales problématiques auxquelles sont confrontés les professionnels du développement, d'être pluridisciplinaire, basée sur une pédagogie active à partir de l'analyse des pratiques des professionnels en formation et de se nourrir du travail de terrain (étude, évaluation, accompagnements...) réalisé par l'équipe pédagogique du CIEDEL.

La mise en place du PROFADEL

Très tôt, le CIEDEL s'est posé la question de l'impact de la mise en place d'une formation basée à Lyon. Ainsi il est apparu intéressant de

développer un travail avec d'autres centres pour proposer conjointement une offre de formation -diversifiée mais cohérente- en direction des agents de développement qui puisse peser sur les orientations en matière de développement.

L'idée n'était pas, comme d'autres instituts de formation ont tenté ou tentent encore de le faire, de créer de "petits CIEDEL" partout dans le monde, mais de constituer un réseau de centres partageant des convictions communes, une même lecture des enjeux du développement, des orientations pédagogiques cohérentes et une envie de progresser ensemble.

C'est ainsi qu'un processus de travail entre centres de formation s'est développé à partir de 1994 qui a donné naissance en 2003 au Programme de Renforcement de l'Offre de Formation des Agents de Développement Local (PROFADEL). Il rassemble aujourd'hui cinq instituts de formation : le CIEDEL (France), Delta C (Mali), Escuela para el Desarrollo (Pérou), FFF Malagasy Mahomby (Madagascar) et IRFODEL (Togo). Des centres de formation de nouvelles aires géographiques (Afrique Centrale, Caraïbe, Maghreb...)

sont en passe de se joindre au projet.

Le premier fondement du PROFADEL : une lecture commune des enjeux du développement

Depuis une quinzaine d'années, un ensemble de réformes de structure concourent à renforcer la capacité des citoyens à définir et à mettre en œuvre leurs projets d'avenir. Il s'agit tout particulièrement de :

- la reconnaissance du rôle de la société civile dans le développement et de la mise en place de dispositifs de soutien au développement local (Fonds d'investissements locaux, systèmes financiers décentralisés...) ;
- la redéfinition du rôle de l'Etat et des processus de décentralisation (processus qui sont soit en cours d'application, soit encore en discussion).

Par ailleurs, les stratégies de lutte contre la pauvreté accordent une plus grande place à l'implication et à la responsabilisation des organisations de la société civile et des collectivités locales (quand elles existent).

Ces réformes ne sont pas une panacée mais vont dans le sens d'une plus grande maîtrise des citoyens sur leur avenir. Mais elles sont confrontées à des défis importants :

Une délégitimation de la société civile.

La société civile s'est vue confier des compétences, des rôles et des responsabilités ; collectivement (processus de concertation, espaces de consultation...) et individuellement (délégation de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre sur des champs de compétences ou sur des projets et programmes), sans qu'elle ne dispose en fait des moyens de les assumer concrètement (manque d'organisation interne, extrême hétérogénéité sans mécanismes de régulation, manque de capacités, moyens propres réduits...) ou de la légitimité requise (représentativité sociale, compétence technique...). Elle ne dispose pas toujours non plus des fondements éthiques lui permettant d'assumer ses rôles.

Cela mène à de nombreuses déviations, en particulier sur le plan de l'articulation avec la société "politique". En effet, la société civile devient parfois le relais de la société politique. Sur le plan éthique et financier, elle adopte parfois des pratiques critiquables qu'elle reproche par ailleurs aux Etats².

Il lui est également difficile d'articuler ses initiatives sur celles des pouvoirs publics et d'adopter un positionnement constructif entre le rôle de "sous-traitant" et celui d'"opposant"³.

Une dérive des processus de décentralisation.

Le principal revers de la généralisation des processus de décentralisation⁴ réside dans les inégalités qu'ils génèrent entre les collectivités locales. Ces inégalités découlent des différences existantes d'une collectivité à l'autre, entre les ressources humaines disponibles, la maturité politique des élus, les potentiels du territoire et les opportunités existantes.

On observe une tendance à la recentralisation de la part des Etats. Cela provient de la peur des Etats à se retrouver en position de faiblesse face à des alliances entre collectivités locales. C'est également imputable au fait que les acteurs de la coopération internationale soutiennent moins les processus de décentralisation, car ils se rendent compte qu'ils ne résolvent pas aussi rapidement les problèmes qu'ils l'auraient souhaité et qu'ils apportent une complexité supplémentaire du fait qu'il faut désormais négocier avec un ensemble de collectivités au lieu d'un seul Etat...

Cette tendance à la recentralisation se manifeste par une réticence des Etats à opérationnaliser les transferts de compétences, par l'absence de transfert de moyens (l'essentiel de ressources restant au niveau de l'Etat) et, dans certain cas, par une ingérence de l'Etat dans la vie des collectivités.

En outre, des élus locaux détournent les processus de décentralisation vers leurs propres intérêts, tendance qui va à l'encontre des principes de transparence et de participation des citoyens

à la gouvernance locale.

Il existe enfin une réelle difficulté à articuler la décentralisation avec la globalisation économique, en particulier en ce qui concerne la définition et la mise en œuvre de la fonction économique des collectivités locales dans une économie globalisée.

Une réduction globale de la pauvreté accompagnée d'une dynamique d'exclusion sociale. Si sur le plan quantitatif, la lutte contre la pauvreté remporte des succès certains, un nombre croissant de personnes et de groupes sociaux ne parviennent pas à améliorer leur situation. De fait les inégalités se creusent.

Les politiques ne bénéficient pas aux plus pauvres, voire même procèdent des mécanismes d'enrichissement des groupes privilégiés, en devenant un fonds de commerce pour certaines personnes.

Le traitement de la pauvreté reste essentiellement social et néglige les causes des inégalités, notamment sur le plan économique.

Ces réformes de structure sont menacées, d'une part, par une remise en cause de leur essence même, d'autre part, par le manque de capacité des acteurs locaux à s'en saisir avec un minimum d'éthique et de compétences. Il est vrai également que ces réformes se sont jusqu'à présent montrées incapables d'influer sur les déséquilibres qui se creusent au niveau local, national et mondial entre riches et pauvres, à influencer la réduction des inégalités.

D'où la nécessité pour par les membres du PROFADEL de :

- travailler ensemble, à un niveau international, pour approfondir des thématiques communes perçues par tous comme situées au cœur des enjeux de développement ;
- se baser sur une réelle pratique de terrain pour asseoir et être en mesure de partager valablement analyses et réflexions ;
- produire des contenus et des démarches de

formation qui contribuent à faire émerger de nouvelles générations d'agents de développement capables de relever ces défis.

Le deuxième fondement du PROFADEL : une lecture commune du panorama de la formation au développement

Au Sud comme au Nord, alors que le renforcement des capacités devient un nouveau paradigme et que les offres de formation se multiplient, on constate que ces dernières répondent généralement mal aux enjeux actuels.

Des formations universitaires "classiques" existent mais leurs contenus sont essentiellement théoriques. Elles sont généralement peu ancrées sur les situations et enjeux nationaux et reproduisent parfois des cursus de formation élaborés dans d'autres pays. Ces formations concernent essentiellement des étudiants en formation initiale et restent encore peu ouvertes à la formation continue.

Des projets de développement et des ONG mettent en place des formations ponctuelles pour les cadres du développement. Ces formations sont réalisées en réunissant des formateurs de différentes origines autour d'une thématique limitée et pour de courtes durées. Ces formations sont sans continuité dans le temps, sans cohérence pédagogique d'ensemble, ce qui réduit leur effet et leur utilité.

De fait, les besoins de formation des cadres du développement local et des collectivités territoriales sont identifiés à partir d'approches institutionnelles et administratives, et les formations sont conçues dans des optiques utilitaristes sur des durées courtes répondant à la logique de court terme des projets. Il existe peu d'équipes de formateurs stables, qui soient en prise directe avec les réalités du terrain et qui soient capables de mettre en place des cycles de formation pérennes visant l'amélioration dans la durée des compétences, capacités et connaissances nécessaires pour mettre en œuvre des démarches d'appui au développement.

Il en découle un décalage profond entre l'offre de formation existante et les besoins réels des agents de développement, en particulier des agents déjà en poste, qui assument progressivement des responsabilités de plus en plus larges et des fonctions d'encadrement.

Ce constat a amené certains bailleurs de fonds à recourir à des centres de formation ou à des formateurs du Nord qui viennent réaliser des formations au Sud, ce qui a pour effet de rendre encore plus difficile la constitution d'équipes de formateurs compétents sur place.

Le défi pour le PROFADEL est donc de contribuer à l'émergence ou au renforcement (au Sud comme au Nord) d'équipes pérennes et compétentes de formateurs afin de disposer à terme d'une offre nationale, ou sous-régionale de formation professionnelle de qualité sur les questions de développement local et de décentralisation. Cette offre de formation ne vise pas à devenir une réponse uniforme dans toutes les aires géographiques concernées par le PROFADEL mais au contraire à développer une offre plurielle, adaptée à chaque contexte, à chaque réalité, basée sur une démarche pédagogique partagée, sur des conceptions du développement communes et sur une exigence de rigueur universitaire et de validité opérationnelle des enseignements.

Depuis 2003, la mise en place du PROFADEL a permis de commencer à construire des réponses communes aux défis qui se posent à nos centres de formation. Ces défis tournent autour de quatre axes :

- renforcer la qualité et la pertinence de nos formations et actions ;
- développer la visibilité, la crédibilité et la notoriété de nos centres de formation,
- renforcer l'institutionnalisation de nos centres de formation ;
- assurer la viabilité financière de nos centres de formation.

Exemples d'initiatives développées dans le cadre du PROFADEL :

Développer une compétence en matière de formation à distance par l'échange Sud-Sud

Au Mali, Delta C développe depuis 1990 un programme de formation à distance destiné aux cadres de terrain qui ne résident pas à Bamako et qui ne peuvent pas suivre les programmes de formation présentielle. Le CIEDEL et Delta C développent depuis 2006, dans le cadre de la coopération décentralisée entre les Régions de Tombouctou et de Rhône-Alpes (France) un programme de formation à distance en direction des cadres de la Région de Tombouctou. Ce programme a permis d'améliorer la qualité tant pédagogique qu'organisationnelle de la formation à distance mise en œuvre par Delta C, visant à diminuer le taux d'abandon (qui est un des points faibles des formations à distance) et à améliorer les acquisitions de compétence par les apprenants.

C'est sur la base de cette expérience que l'IRFODEL, qui forme des animateurs de développement local (niveau BTS) à Lomé (Togo) a organisé un atelier de travail entre les équipes pédagogiques de Delta C et d'IRFODEL sur la thématique de la formation à distance.

A partir de là, l'IRFODEL a complété sa formation présentielle de BTS d'animateurs de développement local organisée à Lomé par la mise en place de plusieurs cycles de formations à distance en direction des professionnels togolais résidants à Lomé et Dapaong, répondant ainsi à une demande forte des professionnels du développement togolais.

Des formations "co-validées"

Le CIEDEL a été sollicité par le ministère des Affaires étrangères français pour animer des formations-actions à l'évaluation dans plusieurs pays (Togo, Guinée, Kenya...) pour contribuer à former des évaluateurs nationaux. Ces formations-actions ont été réalisées conjointement entre un

formateur du CIEDEL et un formateur national ou sous-régional (si possible issu d'un des centres de formation du PROFADEL).

Cette expérience a permis de travailler collectivement entre centres de formation du PROFADEL sur les contenus et la démarche pédagogique de la formation à l'évaluation. Cela a débouché sur la mise en place d'une formation à l'évaluation "co-validée" par l'IRFODEL et le CIEDEL. La première session s'est déroulée en parallèle à Lomé et à Lyon en avril 2010. Cette formation est sanctionnée par une attestation conjointe de l'IRFODEL et du CIEDEL.

Une initiative similaire sur la thématique de la capitalisation d'expérience est en cours d'élaboration avec Escuela para el Desarrollo du Pérou.

L'exploration de nouveaux champs de formation

Les agents de développement que nous formons maîtrisent mal les problématiques d'accroissement des inégalités et l'apparition de trappes à pauvreté.

Les centres de formation membres du PROFADEL sont en train de travailler à l'élaboration d'un module de formation en direction des agents de développement qui permette à la fois d'appréhender les problématiques et d'agir sur la question des inégalités.

Un réseau, des enjeux, des actions

A la demande de tous les membres du PROFADEL, Escuela para el Desarrollo a réalisé un diagnostic de chaque centre sur la base d'une grille d'analyse inspirée des théories sur les organisations apprenantes.

Ce travail de plusieurs mois a permis de mettre en lumière l'importance de la constitution d'équipes de formateur permanentes et diversifiées, de manière à ce que chaque centre dispose d'une

masse critique suffisante pour produire et valoriser de nouvelles compétences.

Ce diagnostic a renforcé les orientations des membres du PROFADEL dans le sens d'une internalisation de la plus grande partie de l'activité de formation de manière à renforcer l'équipe pédagogique permanente, condition indispensable pour produire des connaissances et les capitaliser.

Adosser les centres sur un réseau international permet de gagner en visibilité, en légitimité et en qualité.

Les évolutions de nos contextes de travail obligent à faire évoluer nos formations. De formations plutôt "techniques, instrumentales", il est nécessaire d'aller vers des formations orientées sur "le sens, les politiques, les fondements éthiques", qui sont les compétences qui manquent aujourd'hui pour mieux utiliser les marges de manœuvre qui existent au niveau des acteurs locaux.

Le travail en réseau des membres du PROFADEL, la relecture commune des enjeux du développement, et la réflexion conjointe sur le rôle de nos formations nous permettent de faire face à ces évolutions pour offrir des formations de qualité, adaptées aux contextes et reconnues.

¹ Le CIEDEL est un institut universitaire de l'Université Catholique de Lyon.

² Il n'est pas rare de trouver des organisations de la société civile qui sont de fait les faux nez de partis politiques, qui utilisent des pratiques clientélistes ou qui sont responsables de malversations financières.

³ Les organisations de la société civile sont souvent écartelées entre le rôle de prestataire des pouvoirs publics qui leur permet d'obtenir les subventions nécessaires à leur fonctionnement économique et leurs convictions et vocations de dénonciation des errements de ces mêmes pouvoirs publics.

⁴ Maintenant effectifs dans les pays andins, en phase de préparation active au Togo.

Sur le thème du trimestre...

PARTENARIAT

>> Evaluation des partenariats des ONG orientés vers le renforcement des capacités

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement (Service de l'Évaluation Spéciale), Bruxelles, 2010, 114 p.

Référence Internet : http://diplomatie.belgium.be/fr/bina-ries/evaluation_partenariats_ong_renforcement_capacites_tcm313-101583.pdf

>> Bénéficiaires ou partenaires ? : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire?

François Grünewald
Karthala, Paris, 2005, 425 p.
Cote Cota : 111-GRU-b

>> Protection ou partenariat : le renforcement des capacités locales lors des crises humanitaires

Sous la direction de Ian Smillie
CRDI, Ottawa, 2003, 240 p.

Référence Internet : http://www.idrc.ca/fr/ev-9333-201-1-DO_TOPIC.html#begining

>> Guide partenariat : outils pratiques à l'usage des partenaires du Nord et du Sud

Sous la direction de Clémence Pajot
Coordination SUD, Paris, 2006, 48 p.
Cote Cota : 111.3-PAJ-g

>> Partenariats en développement local entre communes de Wallonie-Bruxelles et du Sud : états des lieux et analyse pros-

pective

Luc Schohier
ULB, Bruxelles, 2004, 87 p.
Cote Cota : 111.3-SCO-p

>> Autonomisation des actions de développement

COTA, Bruxelles, 2007, p. 3-25
In : Echos du COTA, n°114
Référence Internet : www.cota.be

>> Savoirs du Sud : connaissances scientifiques et pratiques sociales, ce que nous devons aux pays du Sud

Editions Charles Léopold Mayer, Paris, 1999, 126 p.
Cote Cota : 110-CHA-s

RENFORCEMENT DES COMPETENCES

>> Intégration et valorisation des compétences : VITAR (Valorisation Identité Transfert Autonomie Réalisations). Rapport d'évaluation finale

Altay Manço, Susanna Marin
IRFAM, Liège, 2005, 33 p.
Cote Cota : 133-MAN-i

>> Valorisation des compétences et co-développement : Africain(e)s qualifié(e)s en immigration

Manço, Altay
L'Harmattan, Paris, 2008, 232 p.
Cote Cota : 133-MAN-v

>> Accompagner les acteurs locaux : le rôle de l'animateur urbain

Emilie Barrau
GRET, Nogent-sur-Marne,

2009, 171 p.

Cote Cota : 111.5-BAR-a

>> Renforcement des capacités

PNUD, New York, 1997, 41 p.
Cote Cota : 110-PNU-r

>> Renforcement des capacités locales : un processus participatif d'animation et d'auto-analyse villageoises

NORAD/IIED, Londres, Dakar, 1996, 31 p.
Cote Cota : 171.2-IIE-r

>> Le renforcement des capacités : l'expérience du projet Madio à Madagascar

F. Roubaud
IRD, Paris, 2000, p.145-160
Cote Cota : 110-LEC-s

>> Gestion commune des ressources naturelles : vers un renforcement des capacités locales

Bernard Bonnet
IIED, Londres, 2000, 24 p.
Cote Cota : 121-BON-g

>> Note de synthèse du module de formation : « Accompagner un processus de renforcement des capacités avec un partenaire »

An Dewaele
F3E, Intrac, SouthResearch, 2010, 39 p.
Référence Internet : http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/Note_synthese_module_RC_finale_du_10-01-10.pdf

>> Renforcement des capacités et relation partenariale : enjeux, modalités, outils

Stefanie Ziegler

Handicap International, Lyon, 2008, 90 p.

Référence Internet : www.handicap-international.fr/fi-admin/documents/publications/RenfCap.pdf

COOPERANTS

>> L'envoi de personnel expatrié ONG dans le Sud : le pourquoi et le comment pour la décennie à venir

Acodev, Coprogram, Bruxelles, 2010, 17 p.

Cote Cota : 111.3-ACO-e

>> Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë

Amina Yala

Editions Charles Léopold Mayer, Paris, 2005, 237 p.

Cote Cota : 111.3-YAL-v

>> Le coopérant, missionnaire ou médiateur ? Rencontre de cultu-

res et développement dans les Andes : un témoignage

François Greslou
SYROS, Paris, 1994, 247 p.

Cote Cota : 111-GRE-c

>> Les acteurs des ONG : l'engagement pour l'autre lointain

Gregor Stangherlin
L'Harmattan, Paris, 2005, 246 p.

Cote Cota : 111.3-STA-a

Périodiques

>> Le pillage des ressources naturelles : une menace pour les pays du Sud et la biodiversité

Déclaration de Berne

Vers un développement solidaire, n°209, avril 2010

Les droits des populations indigènes sont bafoués et ces dernières ne profitent que dans de très rares cas des avantages retirés de l'utilisation de leur patrimoine biologique. On parle alors de biopiraterie, un phénomène très largement répandu où seules des mesures de

coercition sévères et étendues pourraient inciter les industriels à assumer pleinement leurs responsabilités sociales.

>> L'autre entreprise

GRESEA

GRESEA Echos, n°61, mars 2010

Ce numéro est consacré à l'économie sociale et solidaire comme modèle de développement alternatif. Le GRESEA vous invite à réfléchir à ces questions, en théorie et en pratique, au travers d'un dossier thématique.

>> Les vertus de l'agroécologie

CCFD-Terre Solidaire

Faim Développement Magazine, n°249, mai 2010

L'agriculture est souvent pointée du doigt pour les dommages écologiques qu'elle provoque. Mais une autre agriculture est possible, autonome et solidaire, portée par des acteurs engagés et forte de techniques performantes et protectrices de l'environnement.

Formations

>> MANAGEMENT DE PROJETS - 06-22 juillet 2010, Bamako et Sélingué (Mali)

9i Training vous propose un module complet de formation qui comprend, outre la formation à la Gestion de projets, une formation au leadership pour le chef de projet.

Informations : Mme Sissoko Fatoumata Simpara, Tel : 00223 20

22 07 07, GSM : 00223 76 34 67 86, <http://www.9itraining.com>

>> Atelier méthodologique sous-régional sur les sciences sociales en Afrique : Session pour l'Afrique du Nord.

Thème : Terrains et théories de l'enquête qualitative- 4-8 octobre 2010, CRASC, Oran (Algérie)

Informations : ATELIERS

METHODOLOGIQUES SOUS-REGIONAUX

CODESRIA, Tél : +221-33 825.98.22/23, Fax : +221- 33 824.12.89 , E-mail : [methodological.workshop\[@\]codesria.sn](mailto:methodological.workshop[@]codesria.sn), **Site web :** <http://www.codesria.org>

CRASC , Tel : 213.41.58.32.77 / 81 / 84 , Fax : 231 41 58 32 86 , E-mail : [methodological.workshop\[@\]crasc.org](mailto:methodological.workshop[@]crasc.org).

Nouveautés en bibliothèque

Vous pouvez retrouver la liste complète des nouvelles acquisitions du centre de documentation sur notre site (<http://www.cota.be>) ou encore la recevoir par courrier électronique (sur demande bibliotheque@cota.be). Les ouvrages repris ci-dessous sont disponibles en consultation au centre de documentation. Si vous désirez acquérir un de ceux-ci, veuillez contacter le diffuseur indiqué.



>> Francophonies et bibliothèques : innovations, changements et réseautage

Dominique Gazo, Réjean Savard
AIFBD, Montréal, 2009, 536 p.
Cote Cota : 164-GAZ-f

L'Association Internationale Francophone des Bibliothécaires et Documentalistes récemment créée a choisi d'organiser son premier congrès à Montréal, en collaboration avec le Programme ALP. Il s'agit évidemment de permettre aux francophones et francophiles du monde entier de se réunir quelques jours pour faire le point entre eux sur la réalité des bibliothèques et centres de documentation dans les différents pays de la Francophonie.



>> Accès de tous aux services d'eau : le rôle des petits opérateurs privés à Hô Chi Minh Ville, Vietnam

Sarah Botton, Aymeric Blanc
AFD, Paris, 2010, 102 p.
Cote Cota : 300-BOT-a

La politique du Doi Moi (renouveau) à la fin des années 1980 marque l'entrée rapide du Vietnam dans les réformes de libéralisation de l'économie. Elle s'accompagne d'une dynamique de privatisation et de marchandisation progressive des services publics, appelée "socialisation", qui prend, à Hô Chi Minh Ville, la forme d'un dispositif de régulation extrêmement novateur associant Sawaco, l'opérateur public en charge du service d'eau potable, à de petits opérateurs privés informels.



>> Decentralisation and local power in Niger

Abdoulaye Mohamadou
IIED, Londres, 2009, 24 p.
Cote Cota : 111.5-MOH-d

Ce document analyse les effets de la décentralisation sur les politiques locales d'un canton du Sud Niger, avec une attention particulière sur le rôle de deux types d'acteurs : les chefs traditionnels et les professionnels. Malgré une importante différence de statuts, les deux groupes jouent un rôle important au niveau local du fait de leurs positions et de leurs liens avec le gouvernement central.



>> Decentralisation and boundary setting in Mali: The case of Kita district

Eric Idelman

IIED, Londres, 2009, 28 p.

Cote Cota : 111.5-IDE-d

Au début des années 1990, la décentralisation au Mali a été essentiellement perçue comme un moyen de trouver une solution politique viable à la rébellion Touareg. Dans les années qui suivirent, le désir de certains aspects de la démocratie occidentale chez une partie des élites urbaines du Mali et les plans occidentaux pour le développement de l'Afrique ont été combinés pour produire un système à la française de décentralisation territoriale, où les municipalités sont composées de groupes de villages.



>> Le discours mondial sur la «participation» et son émergence dans la protection de la biodiversité

Olivier Charnoz

AFD, Paris, 2010, 31 p.

Cote Cota : 111-CHA-d

Ce document explore la nature de la «participation» envisagée comme un ensemble de principes transversaux appliqués désormais à bon nombre d'enjeux planétaires. Pour l'auteur, la "participation" constitue un type de «discours mondial» au coeur des formes actuelles de gouvernance mondiale et des débats portant sur la mondialisation et autour de cette question.



>> La régulation des services d'eau et d'assainissement dans les PED

Sophie Trémolet, Diane Binder

AFD, Paris, 2010, 111 p.

Cote Cota : 300-TRE-r

Le présent ouvrage dresse l'état des savoirs sur ces questions. Il présente une revue de l'abondante littérature théorique sur la régulation et compare les approches française et anglo-saxonne, puis fait état des travaux plus ancrés dans la pratique destinés à aider les professionnels du secteur de l'eau à résoudre des questions concrètes dans les pays en développement.



>> Developing e-learning contents

ADB, Manille, 2006, 191 p.

Cote Cota : 171-ADB-d

Ce workshop qui s'est tenu à Manilles du 8 au 17 Février 2006 a permis à plus de cinquante participants d'échanger leurs expériences et techniques à développer du matériel pédagogique sur ordinateur. Les participants ont également développé 24 cours informatisés qui seront améliorés dans le futur.



>> Les essentiels du genre 10 : genre et empowerment

Sophie Charlier

Le Monde selon les Femmes, Bruxelles, 2009, 72 p.

Cote Cota : 118-MSF-e

L'empowerment/empoderamiento ajoute à la notion de genre, le fait que les individus, femmes et hommes sont acteurs-trices de changements. Il fait référence à l'individu, au pouvoir qu'il peut avoir sur sa propre vie, au développement de son identité ainsi qu'au collectif, au pouvoir des individus au sein du groupe dans une vision collective de gestion de la société, de la politique. Il considère que la participation des femmes est indispensable au développement et qu'il existe un lien entre l'empoderamiento des femmes et leur participation au développement durable.



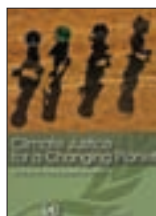
>> Les essentiels du genre 08 : genre et communication - modes et stratégies

Pascale Maquestiau, Annick Honorez, Adélie Miguel Sierra, Alicia Novis

Le Monde selon les Femmes, Bruxelles, 2008, 72 p.

Cote Cota : 118-MSF-e

Analyse du sexisme dans les différents supports et mobilisation pour genrer le monde de la communication. Le cahier propose un parcours en 3 étapes: débusquer les éléments sexistes dans la communication vers le grand public; rechercher la communication qui favorise la prise de parole citoyenne; intégrer le genre dans la production d'affiches éducatives.



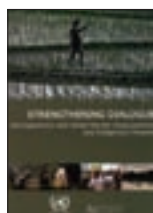
>> Climate justice for a changing planet : a primer for policy makers and NGOs

Barbara Adams, Gretchen Luchsinger

United Nations, Genève, 2009, 64 p.

Cote Cota : 120-ADA-c

Ce document examine comment aller vers un programme de justice climatique et comment assurer que l'équité soit au cœur de toute solution au changement climatique. Il compile les dernières recherches et des analyses faites par plusieurs organisations internationales ainsi que par le mouvement de la société civile, en insistant sur la nécessité d'un changement climatique qui vise simultanément la poursuite de l'agenda international du développement, la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté et le respect des droits humains internationaux.



>> Strengthening dialogue : UN experience with small farmer organizations and indigenous peoples

Nora McKeon, Carol Kalafatic

United Nations, Suisse, 2009, 49 p.

Cote Cota : 113-MCK-s

Cette étude porte sur deux cas précis: les organisations de petits agriculteurs et les peuples autochtones. Il se penche sur des exemples concrets de l'interaction à la fois aux niveaux mondial et national qui peuvent fournir des enseignements précieux pour le renforcement de l'engagement futur. Il propose les prochaines étapes et encourage l'action par ses recommandations.

Actualités

>> Depuis avril 2010, la version française du site Web de la Rating Initiative est ouverte (www.ratinginitiative.org)

La "Rating Initiative" est un projet global dédié au développement des notations et de la transparence en microfinance. Il a été lancé par ADA (Appui au Développement Autonome) en collaboration avec le gouvernement du Luxembourg, Microfinance Initiative Liechtenstein (MIL), la Direction du développement et de la coopération Suisse, Oxfam Novib, Oesterreichische Entwicklungsbank (OeEB), la Principauté de Monaco, ICCO et BlueOrchard. La "Rating Initiative" collabore avec responsAbility, la Social Performance Task Force (SPTF) et le Forum d'African Microfinance Transparency (AMT) pour tous les aspects techniques liés aux notations. Le projet (septembre 2008 - septembre 2012) vise à encourager au moins 800 IMF à entreprendre des notations financières et sociales régulières et plus généralement, de soutenir et développer le marché de la notation.

Le site met à la disposition des institutions de microfinance (IMF) toutes les informations nécessaires pour présenter une demande de cofinancement : pourquoi faire une demande ? Qui peut faire une demande ? Comment faire une demande ?

Si la transparence en microfinance vous intéresse, ce site vous offre un large éventail d'informations. Vous pouvez dé-

couvrir les agences de notation et leurs produits, téléchargez des documents techniques et/ou promotionnels et développer vos connaissances du secteur en cliquant sur les liens de nos partenaires. Le site web sera également une des principales ressources pour les rapports de notation et contribuera ainsi à la promotion de la transparence en microfinance.

Le site référence également des études sur le marché de la notation, telles que le rapport annuel sur le marché de la notation en microfinance ou encore les rapports d'utilisateur des outils d'évaluation de la performance sociale.

Il est également disponible en anglais et espagnol.

Informations : admin@ratinginitiative.org

>> Premières Rencontres du tourisme durable, octobre 2010 Bruxelles.

Redonner du sens à l'espace-temps consacré au tourisme, respecter les populations hôtes, leur environnement, leurs représentations symboliques, concevoir le tourisme comme outil de découverte, responsabiliser chacun aux impacts de sa pratique touristique : ce sont les éléments essentiels de la démarche entreprise par l'asbl Tourisme autrement depuis sa création en octobre 2005.

Au programme :

- un colloque scientifique sur le thème "le tourisme, victime ou complice du réchauffement cli-

matique ?", en partenariat avec notamment l'Université Libre de Bruxelles et l'Institut Arthur Haulot ;

- des rencontres d'écrivains voyageurs, en collaboration avec la Maison du Livre de Saint Gilles.

- la 4^e édition du Salon du tourisme durable, éthique et équitable (du 15 au 17 octobre à Bruxelles, Tour et Taxis).

Informations : mpeskenazi@tourisme-autrement.be, contact@tourisme-autrement.be

>> Le rêve, la réalité : réévaluation des indépendances africaines », -27- 29 septembre 2010, Accra (Ghana).

Ce symposium vise à "faire le point" sur notre connaissance, aujourd'hui renforcée, des développements sociaux, politiques et culturels dans les pays africains, en mettant un accent particulier sur la place et le rôle de ceux-ci sur la scène internationale. Comme plusieurs pays célèbrent le 50^{ème} anniversaire de leur indépendance, il est important que les sciences sociales et les sciences humaines refassent le point sur nos connaissances scientifiques et la vision créatrice des sociétés africaines, et comment ces connaissances et cette vision pourraient influencer sur le développement futur du continent. Le symposium propose un forum où des travaux de recherche et de création dans divers domaines pourront être présentés, discutés et approfondis

pour combler les lacunes critiques par rapport au développement de l'Afrique dans tous ses aspects. Les organisateurs du symposium s'intéressent particulièrement aux intellectuels, aux universitaires, aux chercheurs, aux groupes et réseaux de recherche créatifs étudiant les sociétés africaines à travers des perspectives comparatives et sous différents angles théoriques et créatifs. Le symposium sera organisé autour des six principaux domaines suivants :

- La transformation sociale et les perspectives de développement de l'Afrique ;
- La gouvernance démocratique, la consolidation de la paix et la justice sociale ;
- La croissance économique, les politiques sociales et les questions d'équité ;
- L'éducation, la culture et l'identité ;
- La citoyenneté, le genre et l'inclusion/exclusion sociale ;
- L'Afrique dans l'économie mondiale et l'économie mondiale en Afrique.

Informations : CODESRIA Tél.: +221-33 825 9822/23 , Fax : +221-33 824 1289 , E-mail : humanities.programme[@]codesria.sn, Site Web : <http://www.codesria.org/> et Kwame Nkrumah Chair in African Studies Institute of African Studies University of Ghana (E-mail : k-anyi@ug.edu.gh)

>> 1er symposium mondial sur la recherche en systèmes de santé, 16-19 novembre 2010, Montreux (Suisse)

Le symposium a pour objectifs principaux : de partager les recherches de pointe sur la couverture universelle en matière de santé ; d'élaborer un programme mondial de recherches prioritaires pour accélérer les progrès nécessaires pour une couverture universelle en matière de santé ; de favoriser la collaboration entre chercheurs et communautés d'apprenants pour l'ensemble des disciplines, des secteurs, des initiatives et des pays ; d'intensifier la rigueur scientifique du domaine de recherche sur les systèmes de santé pour ce qui est des concepts, des structures, des mesures et des méthodes ; de définir des mécanismes tendant à renforcer les capacités - individuelles, institutionnelles et d'infrastructure - pour la recherche sur les systèmes de santé menée en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Informations : www.hsr-symposium.org, healthsystemresearch@who.int

VIENT DE PARAÎTRE

>> Gouvernance des biens communs - Pour une nouvelle approche des ressources naturelles, Co-édition De Boeck et Nouveaux-Horizons, (collection "Planète en jeu"), 304 pages - 33,50 €

Dans cet ouvrage, Elinor Ostrom (prix Nobel d'économie 2009) s'est efforcée de montrer que des collectivités pouvaient gé-

rer de manière économiquement optimale des biens communs, à travers la création d'arrangements institutionnels.

Informations : Saskia Courcelles, Responsable Presse et Communication De Boeck, Tel +32 (0)10 48 27 82, Fax +32 (0)10 48 26 50, www.deboeck.com <<http://www.deboeck.com/>>

LES THÈMES QUE NOUS SOUHAITONS TRAITER DANS LES PROCHAINS NUMÉROS SONT LES SUIVANTS* :

- **N° 128 [SEPTEMBRE 2010]:** LE SUIVI
- **N° 129 [DECEMBRE 2010]:** LA COLLABORATION ENTRE ACTEURS BELGES DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
- **N° 130 [MARS 2011]:** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Si vous avez des articles à proposer en relation avec ces thématiques ou bien des thématiques à suggérer, n'hésitez pas à nous le faire savoir dans les meilleurs délais. Ils trouveront certainement une place dans nos pages ou sur le site.

Courriel : stephane.boulch@cota.be

Télécopie : + 32 2 223 14 95

Téléphone : + 32 2 250 38 36 ou 218 18 96

Veillez à nous contacter suffisamment à l'avance afin que nous puissions avoir le temps de discuter de votre projet, d'examiner comment l'insérer dans notre planning (au plus tard au début du mois qui précède celui de la parution : ainsi, par exemple, pour un numéro prévu pour la fin mars, ce serait début février. Passé ce délai, nous ne pourrions plus les accepter ou alors seulement pour notre site Internet).

♦ CRITÈRES DE SÉLECTION DES ARTICLES

Les articles doivent traiter d'une des thématiques planifiées et cadrer avec l'opinion que notre rédaction aura souhaité privilégier d'un commun accord avec nos partenaires et autres contributeurs ou les lecteurs qui se seront manifestés.

La revue étant un support d'échanges de propositions et d'alternatives, les articles sont sélectionnés en vertu de leur aptitude à susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer une discussion, influencer des projets de développement.

Si les versions finales ne nous parviennent pas dans les délais convenus avec le responsable de la rédaction, l'article ne sera pas publié dans la revue.

♦ FORMAT DES ARTICLES

- 10000 caractères maximum (sauf convention avec la rédaction)
- sous format électronique (courrier électronique ou disquette) (les fax et courriers sont admis si le contributeur n'a vraiment pas le choix)
- en format Microsoft Word
- sans mise en forme automatique (juste du gras pour les titres, chapeaux et inter-titres)
- Chaque article doit débiter, après le titre, par un chapeau en gras très bref qui résume ses intentions.
- Les notes doivent être indiquées manuellement et renvoyées en fin de texte
- Format Times New Roman, taille 12, simple interligne, justifié.

♦ RÉTRIBUTIONS

Chaque auteur dont le texte sera accepté sera rétribué sous la forme d'un versement de 50€ et d'un abonnement gracieux d'un an à la revue.

♦ DROITS

- La rédaction se réserve le droit de refuser de publier un texte si celui-ci ne correspond pas aux critères convenus entre elle et l'auteur ou si les délais de livraison ne sont pas respectés. L'auteur ne sera alors pas rétribué.

- L'auteur continuera naturellement à pouvoir disposer de son texte pour toute autre allocution et publication. Il devra toutefois s'engager à en référer au COTA et à signaler les références de la première parution dans les ECHOS.

- A moins que les parties en conviennent autrement, l'auteur concède le droit au COTA d'utiliser son texte comme bon lui semblera. Il va de soi que le COTA veillera à toujours mentionner l'auteur original et les références initiales de son texte.

♦ PUBLICATIONS SUR LE SITE

A la demande du COTA et si l'auteur y consent, un article refusé pourra éventuellement être publié sur le site en format Pdf dans la section dossiers thématiques. L'auteur ne sera alors pas rétribué financièrement mais pourra bénéficier d'un abonnement gratuit d'un an.

** Les sujets peuvent encore changer ou leur traitement reporté en fonction des activités du COTA, des suggestions des auteurs et lecteurs...*



PLAIDOYER POUR L'APPUI DES RADIOS LOCALES DE SERVICE AUX COMMUNAUTÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST

COTA, HORS SÉRIE N°8, 2008, 244 PAGES, 5€

Ce huitième numéro de "Hors Série" est une extension du n° 5 paru en 2003. Son objectif est de démontrer l'intérêt des fonctions possibles des radios de proximité pouvant être mises à profit pour rencontrer quelques-uns des défis de développement majeurs auxquels doit faire face l'Afrique occidentale contemporaine. Cet ouvrage se compose de deux parties : d'une part une réactualisation des différentes composantes dont il faut tenir compte pour aborder la question des radios locales au service des communautés : perspectives historiques, définition, questions techniques, financières, de contenus, rôles et fonctions,... D'autre part, il tente de situer ces différents éléments dans le cadre des principaux enjeux et chantiers du développement, dont les Objectifs du Millénaire, et des spécificités propres à chacun d'eux en tenant compte des expériences de terrain. Les enjeux abordés sont notamment l'intégration régionale, le genre, la jeunesse, l'enseignement et l'action sanitaire, la fracture numérique, la transformation des conflits, la décentralisation et la participation citoyenne.

» DERNIERES PUBLICATIONS



HORS SERIE N°7
INTRODUIRE LA PERSPECTIVE D'ACTEURS
DANS L'ANALYSE D'IMPACT
H.HADJAJ-CASTRO, A. LAMBERT



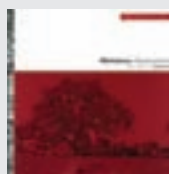
ETUDE-RECHERCHE
PARTENARIATS EN RESEAUX D'ECHANGES
ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITES
S. BOULC'H



HORS SERIE N°6
LA PAUVRETE EN REFERENCES
M. TOTTE



HORS SERIE N°5
RADIOS COMMUNAUTAIRES EN
AFRIQUE DE L'OUEST
S. BOULC'H



HORS SERIE N°4
HISTOIRES D'EVALUATION
S. DESCROIX



HORS SERIE N°3
NORD-SUD, SE DOCUMENTER ET
ORGANISER UNE RECHERCHE
P. GERADIN, C. SLUSE



HORS SERIE N°2
ORGANISER L'EVALUATION D'UNE ACTION
DE DEVELOPPEMENT DANS LE SUD
C.LELOUP, S. DESCROIX



LES ONG QU'EST-CE QUE C'EST ?
COTA, COULEUR LIVRES



LA DECENTRALISATION EN AFRIQUE DE L'OUEST : ENTRE POLITIQUE ET DEVELOPPEMENT
ED. KARTHALA



MEDIA RESISTANCE
S.BAILLY, D. BEAUFORT



TECHNOLOGIES WALLONNES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
AWEX



CHEMINEMENT D'UNE ACTION DE DEVELOPPEMENT
E. BEAUDOUX, G. DE CROMBRUGGHE, F. DOUXCHAMPS,
M.C. GUENEAU, M. NIEUWKERK